



# unifformation

## LES RENDEZ-VOUS INAÉ



21 Février 2025  
Lot et Garonne

L'OPCO DE LA COHÉSION SOCIALE



# uniformation

## SOMMAIRE

**1. Les prestations d'appui conseil**

**2 – Le Plan de Développement des Compétences (PDC) -  
l'accès aux fonds légaux des salariés permanents**

**3 – Le PDC : L'accès aux fonds conventionnels des salariés  
permanents**

**4. La Pro A**

**5. Recruter en Alternance**

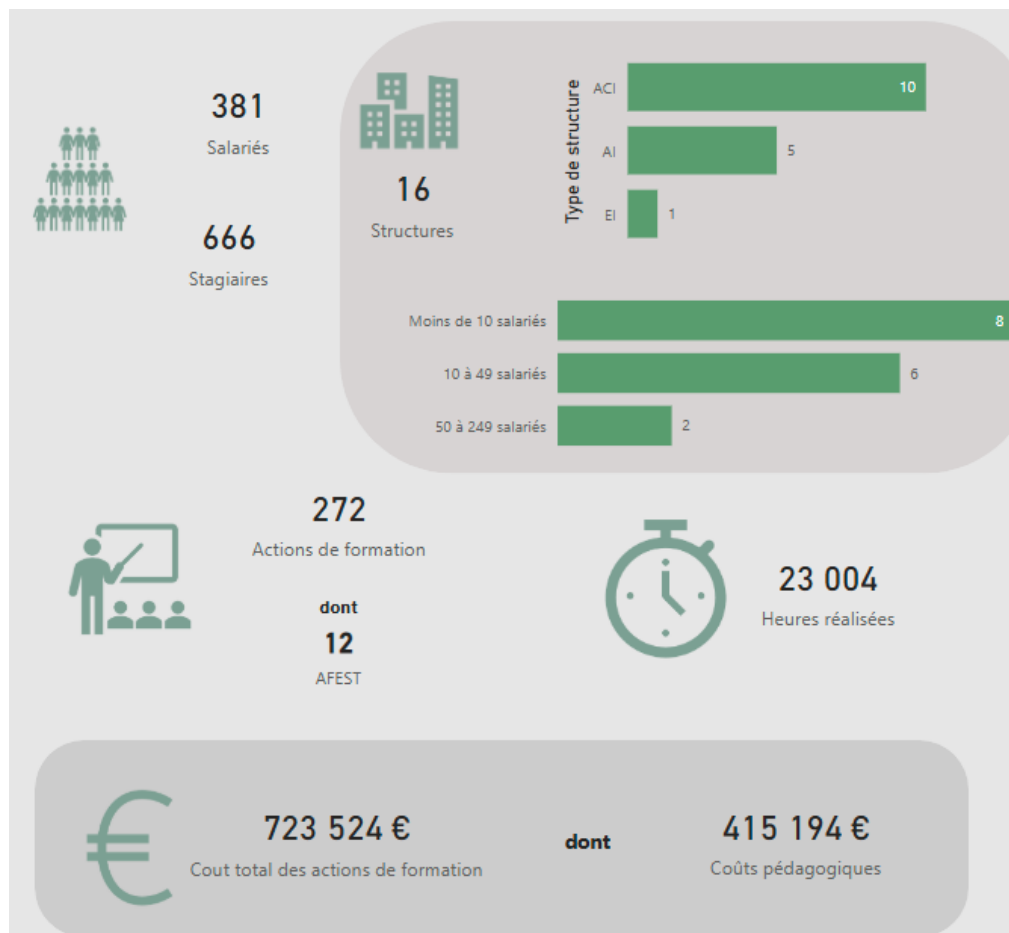
L'OPCO DE LA COHÉSION SOCIALE

# Financement de la formation des salariés en parcours

## ACTUALITES PIC IAE

### Bilan Lot et Garonne 2023 :

Source :  
[Outil Pic IAE](#)  
[DREETS NA](#)



**2024 :** Consommation UNIFORMATION NA 2 900 000 €

+ Soutien Branche ACI et RQ enveloppes rattrapage fin 2024

**2025 :** Attente de la dotation de la DGEFP

Pas de dépôt de dossiers



**1**

---

**Les prestations d'appui-  
conseil**

**(Zooms et PCRH)**

# Zoom RH, Zoom Afest et PCRH

## Accompagnement RH



Accompagnements personnalisés sur les sujets emploi / formation / compétences



Liste d'experts référencés par Uniformation dans le cadre d'un marché public



Pré diagnostic par le conseiller  
1 à 2 jours de diagnostic  
2 à 4 jours d'accompagnement



**Financement Zoom RH**  
**Versement volontaire**  
**- 50 ETP**

## Zoom AFEST – 50 ETP



Appui à la mise en place de Formation en Situation de Travail



Liste d'experts référencés par Uniformation dans le cadre d'un marché public



Pré diagnostic par le conseiller  
1 à 3 jours d'accompagnement



**Accessible -50 ETP**  
**sans versement**  
**volontaire**

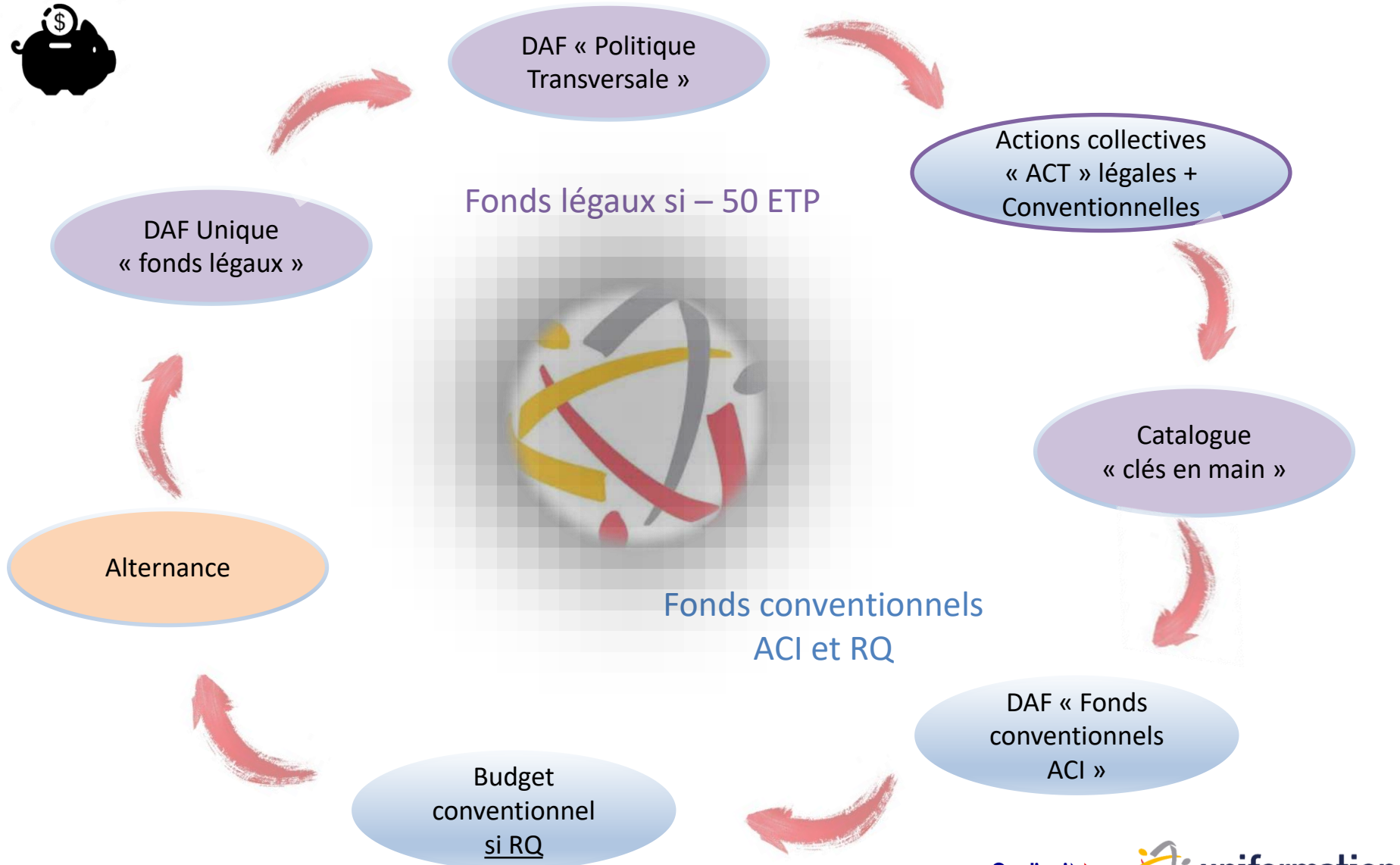


**Accessible +50 ETP ACI**  
**sans versement**  
**volontaire**

Pour plus d'informations : *rendez-vous avec votre conseiller*

Dans la limite des fonds disponibles

# Les Sources de Financement à votre disposition pour les permanents





# 2

---

**PDC : L'accès aux  
FONDS légaux des  
permanents**

# Plan de développement des compétences

## De quoi parle-t-on ?

### Besoins de L'ENTREPRISE

- Stratégie d'entreprise
- Evolution des effectifs
- Projets de développement
- Compétences nécessaires
- ...



Projets du salarié et de l'employeur

### Souhaits du SALARIÉ

- Compétences nécessaires
- Souhait d'évolution interne
- Projets de reconversion
- ...



Projets à l'initiative du salarié

### Plan de Développement des Compétences de l'entreprise

Financements mobilisables auprès de l'OPCO pour :

- **Accompagner** le changement
- **Maintenir** l'employabilité
- **Développer** les compétences
- **Faciliter** la mobilité interne

Financements accessibles via CPF ou Projet Transition Pro (PTP)

Alternance

Demandes  
Aides  
financières

Fonds  
légaux

Actions  
collectives  
territoriales

Offre Clés en  
main  
Uniformation

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
MON CONSEIL  
EN ÉVOLUTION  
PROFESSIONNELLE

avec

avenir  
actifs  
mandaté par  
France compétences

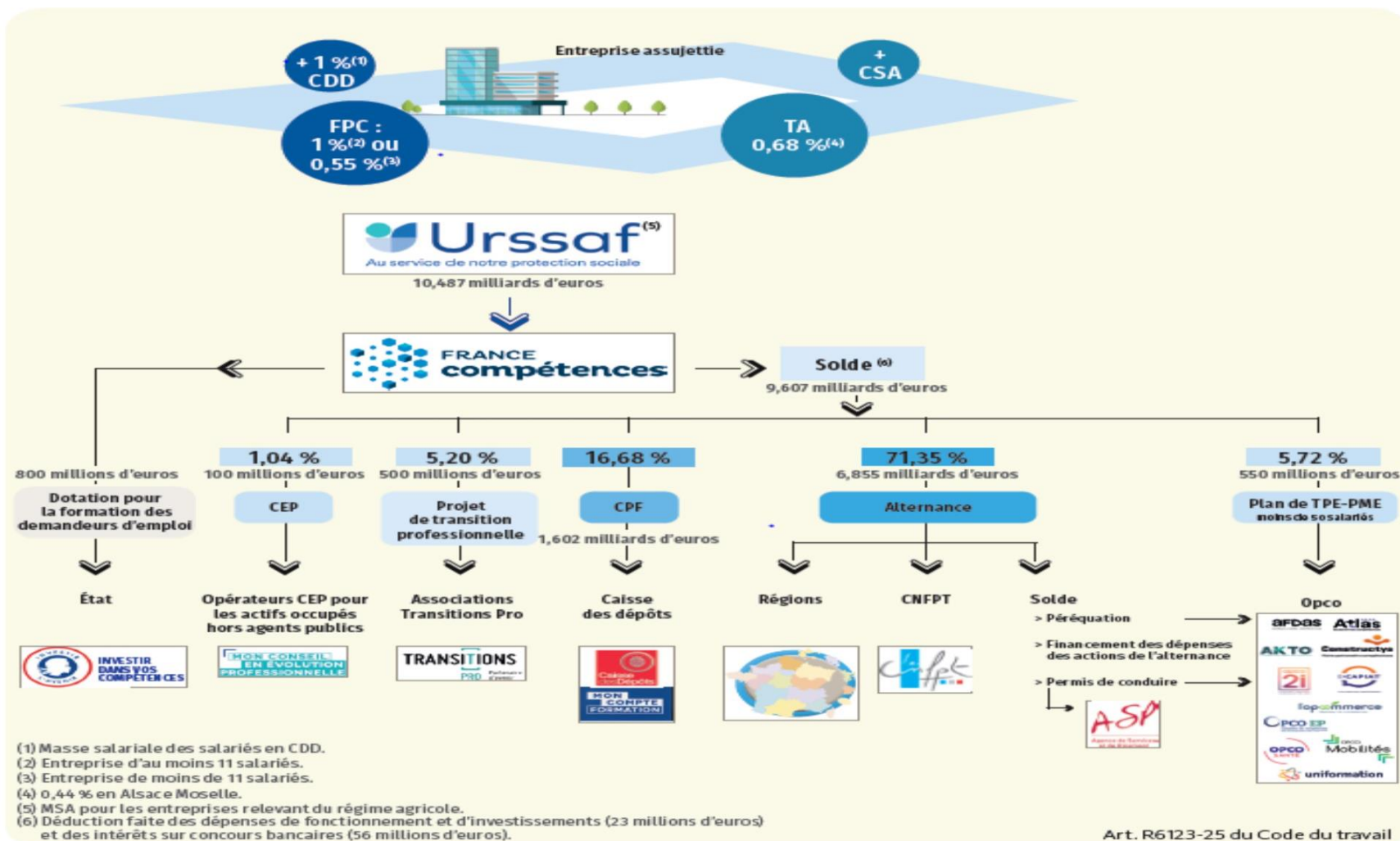


uniformation



# Schéma de répartition des fonds de la formation professionnelle

## AFFECTATION DU PRODUIT DES CONTRIBUTIONS LÉGALES DES EMPLOYEURS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'APPRENTISSAGE REVERSÉ À FRANCE COMPÉTENCES



[Répartition des contributions légales à la formation professionnelle et à l'alternance au titre de 2024 - Centre Info \(centre-info.fr\)](https://www.centre-info.fr)

**1 DAF = 1 action de formation pour un ou plusieurs stagiaires d'une même structure**

DAF Unique  
« fonds légaux »



- Dépôt tout au long de l'année
- Formations débutant en 2025
- **1 DAF par an**
- **Plafond de 5 000 € / DAF**
- sous réserve des fonds disponibles.

*Adhérent sans CCN : Si formation visant Titre RNCP \* et projet éligible PRO A : DAF déplafonnée*



- **Coût Pédagogique + Frais Annexes, selon les barèmes OPCO [Coûts pédagogiques et frais annexes | unification](#)**
- *Pour entreprises – 11 ETP, forfait rémunération 13€/h si remplacement (hors contrats aidés et alternance).*



- Saisie sur votre espace privé Unification : [Accédez à votre espace privé](#)

\* RNCP : Répertoire National des Certifications Professionnelles

*Sous réserve des fonds disponibles*

# Les Demandes d'Aides Financières : thématiques spécifiques de la **politique transversale** Fonds légaux

1 DAF = 1 action de formation pour un ou plusieurs stagiaires d'une même structure

DAF « Politique  
Transversale »



- Transition écologique
- Santé Sécurité Conditions de Travail (SSCT)
- Lutte contre l'illettrisme, alphabétisation, Français Langue Étrangère (FLE)
- Médiation sociale
- Développement RH
- Ingénierie et parcours de formation en situation de travail (AFEST)
- Formations collectives des dirigeants bénévoles

- **Dépôt le plus tôt possible dans l'année**
- **Formations débutant en 2025**
- **Formations pluriannuelles possibles**
- **Pas de plafond de prise en charge par dossier**
- **Nb DAF illimitées, MAIS dans la limite des fonds disponibles**

- Coûts Pédagogiques + Frais Annexes selon les barèmes : [Coûts pédagogiques et frais annexes | unification](#)
- Rémunération pour les entreprises de – 11 ETP seulement : forfait de 13€/h si remplacement (hors contrats aidés et d'alternance)

- Saisie sur votre espace privé Unification : [Accédez à votre espace privé](#)



# Les Demandes d'Aides Financières : thématiques spécifiques de la politique transversale interbranches

## « Lutte contre l'illettrisme »

- Actions de formation sur les **compétences de bases (RCCSP)**;
- Actions de formation relevant du **Français Langue Etrangère (FLE)** pour les niveaux III et infra;
- Actions de formation relevant de **l'alphabétisation** (personne n'ayant jamais été scolarisé);
- Actions relevant de la lutte contre **l'illectronisme** (hors formations logiciel);
- Actions de **sensibilisation et repérage** à destination des employeurs, RH et collaborateurs :
  - Actions de sensibilisation, conseil et accompagnement des employeurs et RH,
  - Actions de formation des encadrants au repérage des salariés concernés,
  - Actions de formation des salariés pour accompagner leurs collègues concernés.

## NON éligibles :

- Formations CLEA (à flécher sur des DAF légales classiques par exemple)

# Les Demandes d'Aides Financières : thématiques spécifiques de la politique transversale interbranches

## « Médiation sociale »

Uniquement si poste de médiateur-trice / ou mission médiation

- **Médiation sociale** : fonction de médiateur social, domaines d'intervention (citoyenneté, éducation, prévention), posture du médiateur, limites de l'intervention en médiation sociale, participation citoyenne, etc.
- **Médiation interculturelle** : l'interculturalité, des processus d'exclusion et de souffrance sociale.
- **Médiation et santé (accès aux soins)** : renseigner, orienter et sensibiliser des personnes vulnérables aux questions de santé et les accompagner.
- **Médiation et éducation** : informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers, et notamment dans le
- **Médiation et logement** : informer et accompagner les habitants dans leurs démarches, faciliter le dialogue entre services publics et usagers dans le champ du logement.
- **Médiation transformative** : amener chaque partie à la reconnaissance de l'autre et renforcer leur capacité à se prendre en charge.

**Exemples d'actions de formation** : Valeurs de la République et laïcité (permettre aux médiateurs d'adapter leurs pratiques professionnelles dans un cadre juridique précis) ; Citoyenneté et prévention ; Accueillir des publics spécifiques ; Responsabilités publiques et privées ; Les partenaires et intervenants de la médiation ; Manager une équipe de médiateurs ; Politiques de la ville, politiques sociales ; Prévention et gestion des conflits ; Addictions ; Souffrance psychique, précarité et exclusion ; Droit des étrangers.

## NON éligibles :

- Médiation familiale, médiation judiciaire, médiation administrative, médiation scolaire

*Sous réserve des fonds disponibles.*

# Les Demandes d'Aides Financières : thématiques spécifiques de la politique transversale interbranches

## « Soutenir le développement RH » en 2025

- **Accompagnement des situations de variations conjoncturelles d'activité** : gestion RH en situation de crise, adaptation de l'organisation du travail, enjeux RH liés à la réorganisation de l'activité, renforcement du dialogue social en situation de crise, mutualisation de services...
- **Recrutement et développement de l'attractivité** : élaboration d'une stratégie de recrutement, marque employeur, recrutement sans discrimination, développement de l'apprentissage au sein de l'entreprise...
- **Intégration des salariés dans l'entreprise** : développement de l'emploi des seniors et d'une gestion active des âges et générations dans l'entreprise, prévention et lutte contre toute forme de discrimination au cours de la carrière, inclusion des personnes en situation de handicap dans l'entreprise, amélioration de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, promotion de la diversité au sein de l'entreprise...
- **Organisation du travail** : adaptation de l'organisation du travail et du temps de travail, intelligence collective, mise en place du télétravail, modes de travail hybride, amélioration de l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale des salariés, amélioration de la qualité de vie au travail et prévention des risques psycho- sociaux...

# Les Demandes d'Aides Financières : thématiques spécifiques de la politique transversale interbranches

- **Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)** : élaboration d'une stratégie de développement RH, élaboration d'un plan de développement des compétences des salariés, construction de parcours professionnels pour les salariés, mise en place d'un plan de gestion des âges et/ou de transmission des savoir-faire et des compétences...
- **Amélioration du dialogue social** : amélioration des relations sociales et développement du dialogue social dans l'entreprise, élaboration d'un accord de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP) ou un accord de GPEC, organisation du travail, égalité femmes hommes.
- **Professionalisation de la fonction RH dans l'entreprise** : professionnalisation du dirigeant ou des salariés en charge de la gestion des RH dans l'entreprise, conduite du changement, digitalisation RH, groupements d'employeurs, prêt de main d'œuvre entre entreprises...

# Les Demandes d'Aides Financières : thématiques spécifiques de la politique transversale interbranches

## « Accompagner la transition écologique »

*L'enveloppe accompagne les mutations et transitions pour des structures dont la transition écologique n'est pas l'activité principale. La thématique transition écologique a été restructurée en 3 blocs.*

- **Prise en compte de la transition écologique dans l'organisation de la structure et de ses activités :**
  - *Mettre en œuvre la réglementation et les normes qui s'appliquent à la structure;*
  - *Stratégie d'entreprise*
- **Sensibilisation et éducation à la transition écologique**
  - *Connaitre les gestes professionnels en cas de changement climatique, économies d'énergie...*
  - *Eco nettoyage*
- **Création d'activité en lien avec la transition écologique**
  - *Economie circulaire : solution de réemploi, réutilisation et réparation*
  - *Compostage,*
  - *Aménagement du territoire ou d'espaces verts durable*

Les actions non éligibles ont également été précisées : **HACCP**, les démarches d'**éco conduite** (car les programmes de formation portent majoritairement sur les risques routiers), et les **formations pour des structures dont l'activité principale est la transition écologique** (Ressourceries par exemple).



# Les Demandes d'Aides Financières : thématiques spécifiques de la politique transversale interbranches

## « Formations SSCT »

Financement des formations en matière de Santé, de sécurité et de conditions de travail (SSCT)

**L'éligibilité** se contrôle sur :

- la durée de la formation (3 ou 5 jours selon les cas),
- les publics éligibles (membres de la délégation du personnel du Comité social et économique et le référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes),
- les contenus à respecter (dans le but de développer leur aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et leur capacité d'analyse des conditions de travail., et de les initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

## **NON éligibles :**

- Formations SSCT pour les autres salariés formés (autres que les membres et le référent)
- Formations dont le programme n'est pas réellement conforme SSCT concernant le public visé ou le contenu de la formation
- Formations référent sécurité, formation des membres CSE sur d'autres sujets
- OF qui n'a pas d'agrément SSCT pour la région dans laquelle il anime la formation, ou aucun agrément (en plus de Qualiopi qui reste exigé pour toute prise en charge financière par l'OPCO)

# Les plafonds barèmes OPCO 2025

|  | COÛT PEDAGOGIQUE          |
|--|---------------------------|
| Formation < ou = 105h                                  | 65€ TTC/h                 |
| Formation > 105h                                       | 15€ TTC/h                 |
| Formation de groupe (DAF et ACT)<br>(5 personnes ou +) | 1 800€ TTC/jour           |
| VAE  | Forfait : Plafond 2 000 € |

**Publics Eligibles** → Salariés et les volontaires (associatifs, services civiques, volontaires en solidarité internationale...) ou dirigeant-tes bénévoles peuvent être pris en charge pour des DAF multi stagiaires ou AC si leur nombre ne dépasse pas 50% des stagiaires.

**Publics Inéligibles** → Les actions concernant les CDDI et CDDU doivent être engagées sur le PIC IAE

|             | FRAIS ANNEXES                  |
|-------------|--------------------------------|
| Repas       | 30€                            |
| Hébergement | 150€<br>200€ Paris intra-Muros |
| Déplacement | Barème fiscal 6CV              |

[Financement OPCO Frais Annexes](#)

# Le schéma d'engagement et de règlement d'une DAF

**Minimum  
1 mois AVANT**

Demande d'aide  
financière  
**(DAF)**

Avant le début de la  
formation

**FORMATION**

**Confirmation impérative  
du démarrage** (voir délai  
indiqué dans votre  
courrier d'accord)

*Espace privé  
employeur/nos échanges*

**1 mois APRES  
maximum**

Demande de  
remboursement suite à  
aide financière

*Espace privé  
employeur/mes  
dossiers/saisir/après*

Après la formation

# Catalogue de formations « clés en mains »

# 2025



**Offre de FORMATIONS NATIONALE**

UNE OFFRE DE FORMATIONS  
CONÇUE POUR LES  
ENTREPRISES DE -50 SALARIÉS

#cohésion sociale



Thématiques de formation interbranches à distance et en présentiel :

- Communication
- RH
- Droit social et droit du travail
- Tutorat
- Management
- Gestion financière
- Accueil du public
- Prévention des risques
- Autres à consulter sur le site d'Uniformalion



100% des coûts pédagogiques financés



[Offres de formation | Uniformalion](#)

Questions / annulations / remplacements : [formationscollectives@uniformalion.fr](mailto:formationscollectives@uniformalion.fr)



# Les Actions Collectives Territoriales (ACT)

## Fonds légaux dans la limite des fonds disponibles

Actions collectives

Actions de formation inter-structures

**Minimum 2 employeurs** (branches différentes et/ou sans CCN) **2 SIREN**

+ **Minimum 5 stagiaires** (dirigeants bénévoles & services civiques dans la limite de 50% de l'effectif total) **Prévoir 8 stagiaires**

Un porteur de projet obligatoire (employeur, réseau...)

**Publics éligibles** → Les salariés et les volontaires (associatifs, services civiques, volontaires en solidarité internationale...) ou dirigeant-e-s bénévoles peuvent être pris en charge pour des DAF multi stagiaires ou AC si leur nombre ne dépasse pas 50% des stagiaires.



Les actions concernant les CDDI et CDDU doivent être engagées sur le PIC IAE.



Coût jour (coût pédagogique, location de salle, logistique et frais formateur) plafond : 1 800€ TTC

Frais annexes barème OPCO [Coûts pédagogiques et frais annexes | Uniformation](#)



**Sous réserve de fonds disponibles, dossier spécifique à compléter**

Délais à respecter avec éventuel passage en commission

En informer **au plus tôt** votre délégation : [nouvelleaquitaine@uniformation.fr](mailto:nouvelleaquitaine@uniformation.fr)



# 2

---

**PDC : L'accès aux  
Fonds Conventionnels  
des permanents des  
ACI - RQ**

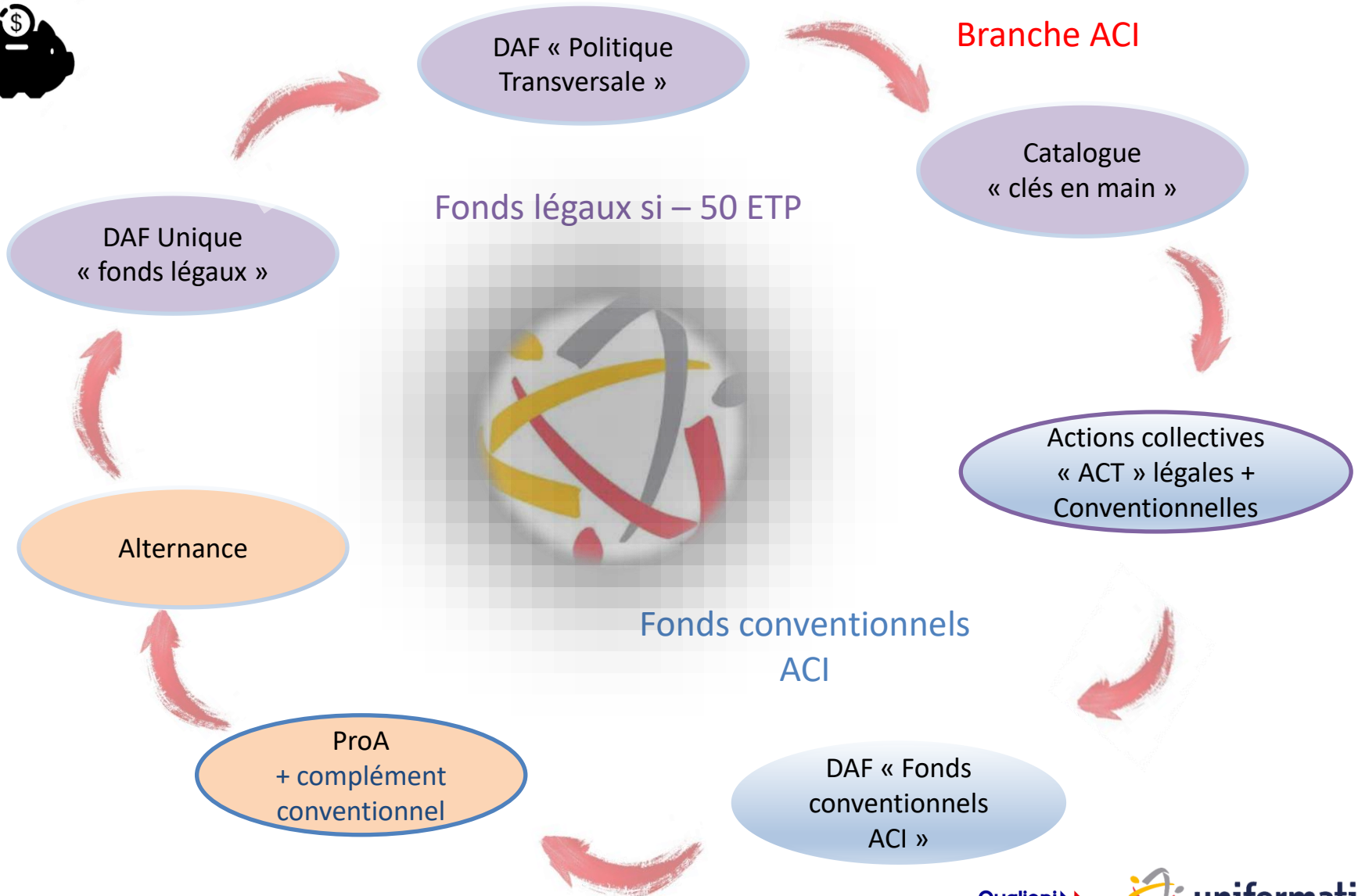


# Branche ACI

---

**Pour les salariés permanents**

# Les Sources de Financement à votre disposition





# DAF ACI TOUTES TAILLES – Salariés permanents

DAF « Fonds conventionnels »



## Montant annuel maximum par structures (SIREN)

Plusieurs DAF possibles, individuelles ou collectives (5 et +)

- max 6 500€ par structure (SIREN) de - 50 ETP
- max 25 000€ par structure (SIREN) de + 50 à 150 ETP.
- max 35 000€ par structure (SIREN) de + 150 ETP

Exclusivement des formations en **lien avec les missions, activités de la branche et emplois repères** (hors reconversion/mobilité professionnelle, SSCT du CSE)

Pas de possibilité de cofinancement PRO A

Début de formation en 2025 – max 31/12/2026

**Publics éligibles** : Salariés permanents des ACI toutes tailles



CP et FA : barèmes OPCO

Rémunération dans la limite de 11,88€/h (daf individuelle ou collective) **sans obligation de remplacement**

# ACN ACI Toutes tailles – Salariés permanents

## Des Actions Collectives Nationales sont possibles

Elles peuvent être portées par :

- la branche des ACI
- des réseaux de l'IAE dont les structures bénéficiaires appliquent la CCN des ACI.

Prise en charge : Coûts pédagogiques plafonnés à **1 800€/ jour maximum** + frais annexes  
+rémunération 11,88 €/h

Salariés Permanents uniquement et dirigeants bénévoles s'ils représentent moins de 20% de l'ensemble des participants

### 2 ACN de la branche en 2025 :

La lutte contre le harcèlement moral et sexuel  
Prévenir et lutter contre toutes les formes de discriminations

# Les Actions Collectives Territoriales (ACT)

Fonds conventionnels

Actions collectives

Actions de formation inter-structures

**Minimum 2 employeurs** (branche ACI ) **Par SIRET**

+ **Minimum 6 stagiaires maximum 15 stagiaires** (dirigeants bénévoles & services civiques dans la limite de 50% de l'effectif total) **Prévoir 8 stagiaires**

**Un porteur de projet obligatoire (employeur, réseau...)**

**Publics éligibles** → Les salariés permanents



Les actions concernant les CDDI et CDDU doivent être engagées sur le PIC IAE.



**Coût jour** (coût pédagogique, location de salle, logistique, frais formateur) plafond : 1 800€ TTC + Frais annexes barème OPCO [Coûts pédagogiques et frais annexes | Uniformation](#)

Rémunération réelle en limitant au coût horaire SMIC chargé soit 11,88€ max sans obligation de remplacement



**Dossier à solliciter auprès de votre conseiller.**

**Dépôt du dossier au moins 1 mois avant le démarrage de la formation.**

**Dans la limite des fonds disponibles**



# Branche RQ

---

**Pour les salariés permanents**

# Les Sources de Financement à votre disposition



DAF Unique  
« fonds légaux »

DAF « Politique  
Transversale »

Catalogue  
« clés en main »

Fonds légaux si – 50 ETP

Actions collectives  
« ACT » légales +  
Conventionnelles

Alternance

Fonds conventionnels  
RQ

Budget  
conventionnel  
RQ

DAF  
« certifiantes »

ACN RQ  
Mvt des Régies  
de Quartiers

DAF « Fonds  
conventionnels  
ACI »

# RQ – BUDGET CONVENTIONNEL 2025

Budget « RQ »

**Public éligible:** Salariés permanents

**Règlement uniquement sur la partie 2025**  
quelle que soit la date de début et de fin de l'action



**Calcul du BUDGET :** 75 % de ((MSB x 0,40%) - frais de gestion)

Un minimum garanti fixé à 1 500 € par structure et par an

- CP : au réel
- FA : barèmes OPCO
- Rémunération : au réel

**Demande de remboursement :**

- Saisie sur votre espace privé Uniformation : [Accédez à votre espace privé](#)

En complément du Budget

DAF « RQ »

**Public éligible:** Salariés permanents des RQ



Début de formation en 2024 – Formations pluriannuelles éligibles



CP au réel  
FA : barèmes OPCO  
Pas de prise en charge de la rémunération

1 seule DAF par an :  
RQ < 50 ETP: 10 000€ max  
RQ > 50 ETP: 15 000€ max

Saisie sur votre espace privé Uninformation : [Accédez à votre espace privé](#)  
au moins 1 mois avant le démarrage de la formation.  
Dans la limite des fonds disponibles

# DAF Certifiante RQ (dans l'attente d'un accord Pro A)

DAF « RQ »

Salariés permanents des RQ

2 demandes / 2 personnes / an/ RQ maximum

**Formations certifiantes RNCP ou Répertoire Spécifique > 100 heures**

Début de formation 2025 ou en 2026

DAF déposée avant le 31/12/2025



CP plafonné au réel dans la limite de 30€/h

FA : barèmes OPCO

Rémunération forfaitaire de 13€ sans obligation de remplacement

Saisie sur votre espace privé Uniformation : [Accédez à votre espace privé](#)  
au moins 1 mois avant le démarrage de la formation.  
Dans la limite des fonds disponibles



# Les Actions Collectives Territoriales (ACT)

Fonds conventionnels RQ

Actions collectives

Objectif : former sur des enjeux communs actés par la branche.

Actions de formation inter-structures

**Minimum 2 RQ**, inter-région possible

+ **Minimum 5 stagiaires maximum 15 stagiaires** (dirigeants bénévoles & services civiques dans la limite de 50% de l'effectif total) **Prévoir 8 stagiaires**

**Un porteur de projet obligatoire (employeur, réseau...)**

**Publics éligibles** → Les salariés permanents



**Coût jour** (coût pédagogique, location de salle, logistique, frais formateur) plafond : 1 800€ TTC  
+ Frais annexes barème OPCO [Coûts pédagogiques et frais annexes | Uniformation](#)  
sauf repas plafonnés à 25€



**Dossier à solliciter auprès de votre conseiller.**

**Dépôt du dossier au moins 1 mois avant le démarrage de la formation.**

**Dans la limite des fonds disponibles**

## Inscriptions auprès du Mouvement des Régies de Quartiers – OF passag/e/s

Prises en charge uniquement des actions ci-dessous :

- 1- Etre tuteur : l'exercice de la fonction tutorale
- 2- Gérer le quotidien d'une équipe
- 3- Elaborer et animer un atelier collectif
- 4- Prévenir et gérer les situations d'agressivité
- 5- Oser prendre la parole en public
- 6- Intégrer le développement durable dans les prestations de nettoyage : la méthode de lavage par pré-imprégnation
- 7- Organiser et coordonner un chantier
- 8- Travailler en équipe dans une régie : cohésion et communication
- 9- Accueillir un nouveau salarié dans une Régie
- 10 - Réseau de partenaires pour l'orientation sociale et professionnelle
- 11 - Etre encadrant dans une régie de quartier ou de territoire
- 12 - Secrétaire et assistant.e dans une régie : organiser efficacement son travail
- 13 - Se coordonner dans l'évaluation et la construction des parcours d'insertion
- 14 - Conduites addictives en milieu professionnel
- 15 - Elaborer, mettre en œuvre et évaluer le plan de développement des compétences
- 16 - Manager et communiquer efficacement avec son équipe en parcours



A l'issue de la formation, réception par l'adhérent  
de la demande de remboursement pré-remplie pour les frais annexes à  
renvoyer au CTN

# 5

---





## ProA




Reconversion ou promotion par l'alternance


Financé par



Financé par  
**l'Union européenne**  
NextGenerationEU


|  |   |
|--|---|
|   | Salariés en CDI et CUI CDI – maxi bac +2  |
|   | Certification professionnelle inscrite au RNCP et listée dans un accord de branche étendu, visant une évolution-promotion   |
|   | Avenant de 6 à 12 mois<br>24 mois pour : <ul style="list-style-type: none"><li>• les salariés âgés de 45 ans et plus ou ayant au moins 20 ans d'expérience professionnelle</li><li>• les personnes qui visent une formation certifiante de niveau 3 et 4</li><li>• pour tenir compte des difficultés de recrutement dans certains secteurs professionnels ou certains bassins de l'emploi</li></ul> |
|  | 15 à 50 % de la durée de l'avenant avec un minimum de 150h<br>Sauf VAE et CLÉA  |

|   |   |
|---|---|
|  | <p>Maintien de la rémunération sauf pour les heures effectuées en dehors du temps de travail (max 30h/an)</p>   |
|  | <p>Un tuteur volontaire et obligatoire<br/>expérience professionnelle de 2 ans minimum dans une qualification en rapport avec l'objectif de professionnalisation visé</p>   |
|  | <p>Un avenant (CERFA) au contrat de travail précisant la durée et l'objet de l'action de formation envisagée est obligatoire. Il doit être saisi depuis l'espace privé.</p> |



Uniformation prend en charge un **forfait** de **15€/heure** de formation + **5€/h** soit **20€/h** pouvant dépasser le **plafond de 8000€**.

Les **coûts pédagogiques**, la **rémunération** et les **frais de transport** ou **d'hébergement** (plafonds Opco)



**VAE** : Dans la limite de 3 000 € si la certification est [dans la liste de branche](#)



Demande pour les formations Cléa et Cléa numérique



1 ou plusieurs salariés d'une même structure



Saisie d'un dossier par action depuis votre espace privé  
Uniformation



Prise en charge évaluation pré et post + parcours dans la  
limite de 15 € / heure de formation

# 5

---

## Recruter en Alternance

Financé par



Financé par  
**l'Union européenne**  
NextGenerationEU



**Quelles sont vos connaissances  
et pratiques de recrutement en Alternance ?**

# Les atouts du recrutement en alternance

L'ALTERNANCE EST UN PROJET D'ENTREPRISE

## VALORISER

- **Développer** et **reconnaître** le tutorat
- **Fidéliser** les salariés
- **Diversifier** son PDC
- **Assurer** la transmission des valeurs, de l'identité

## ANTICIPER

- **Réfléchir** aux besoins liés au développement RH
- **Assurer** le transfert des compétences et connaissances

## ADHÉRER

- **Implication** de la **direction**, de l'**encadrement de proximité**, des **partenaires sociaux**, des **équipes**

# Contrat de Professionnalisation et Contrat d'apprentissage

## 2 DISPOSITIFS DE RECRUTEMENT POUR L'ALTERNANCE

### Contrats de professionnalisation / Contrats d'apprentissage


| OBTENTION CERTIFICATIONS/QUALIFICATIONS POSSIBLES  | CPRO | CAPP |
|--|------|------|
| Diplômes, titres professionnels ou titre à finalité professionnelle reconnus au Répertoire Nationale des Certifications Professionnelles – RNCP  | X    | X    |
| Certificats de qualification professionnelle – CQP/CQPI  | X    | -    |
| Formations permettant d'acquérir des <b>qualifications reconnues</b> sur la classification d'une <b>convention collective</b>  | X    | -    |
| PUBLICS  | CPRO | CAPP |
| Jeunes de 16 à 29 ans inclus<br>Dérogations:<br>• Sans limite d'âge : personnes disposant d'une RQTH, créateurs d'entreprise, sportifs de haut niveau, succession de contrats, rupture « subie » |      | X    |
| Jeunes âgées de 16 à 25 ans inclus;<br>Demandeurs d'emploi de 26 ans et +<br>Bénéficiaires du RSA, ASS, aah OU D'UN CONTRAT UNIQUE d'insertion   | X    |      |

## [Les métiers de la cohésion sociale | uniformalion](#)

### Les métiers de la cohésion sociale

Filter informations ^


**Rechercher un métier**

**Filtrer les métiers :**

▾

▾



## [Générer une fiche de poste | uniformalion](#)

### Générer une fiche de poste

Uniformalion vous accompagne dans la création de vos fiches de poste et offres d'emploi en vous proposant des bases personnalisables. Sélectionnez l'action associée à votre besoin.

**Rechercher le métier**


OU

[Consulter tous les métiers](#)

## [Générer une offre d'emploi | uniformalion](#)

### Générer une offre d'emploi

**Rechercher le métier**



<https://www.unification.fr/entreprise/recrutement-en-alternance/outils-dedies-lalternance/guide-pour-recruter-et-accompagner-votre-alternant>

### Calculez le coût d'un contrat en alternance

| L'entreprise   | Contrat d'apprentissage | Contrat de professionnalisation |
|--|-------------------------|---------------------------------|
| Branche professionnelle *<br>Sélectionnez la branche ...       |                         |                                 |
| Effectif de l'entreprise *<br>- de 11   11 à 249   250 et plus |                         |                                 |
| Localisation<br>France métropolitaine                          |                         |                                 |
| Le bénéficiaire<br>Avez-vous identifié le bénéficiaire ? *     |                         |                                 |

| Contrat d'apprentissage  | Contrat de professionnalisation |
|--------------------------|---------------------------------|
| Coût<br>0000 €           | Coût<br>0000 €                  |
| Reste à charge<br>0000 € | Reste à charge<br>0000 €        |

Desultats à titre indicatif sans valeur contractuelle.

Mettre à jour le reste à charge

<https://www.unification.fr/entreprise/recrutement-en-alternance/simulateur-de-cout-alternance>

## Alternance Connect : écoles et formations en alternance

1 métier, 1 formation, 1 école, suivez-moi !

### Recherche par métier

Branche professionnelle \*  
Sélectionnez dans la liste

OK

### Recherche par certification

Ex : BTS compta

<https://www.unification.fr/referentiel-alternance>

## *Et toujours : un accompagnement de proximité*

- Ateliers et réunions
- Permanence téléphonique dédiée à l'alternance tous les vendredis matins « les Vendredis de l'alternance »



<https://www.uniformation.fr/evenements>

L'équipe de Nouvelle Aquitaine vous propose un évènement :

**« Recruter en Alternance au service de l'IAE »**

**Le 4 juin 2025 à Mérignac**

*Informations et invitation à suivre*



L'offre de formation clés en main

[Offres de formation | unification](#)

Accès à votre espace privé

<https://www.unification.fr/user/login>

Le Plan de Développement des Compétences (PDC)

[Plan de développement des compétences | unification](#)

Les barèmes 2025 de l'OPCO

[Coûts pédagogiques et frais annexes | unification](#)

Les évènements Unification

[www.unification.fr](http://www.unification.fr)

<https://www.unification.fr/nous-contacter>

L'alternance :

→ La [Pro A | unification](#)

→ Le [Contrat d'apprentissage | unification](#)

→ Le [Contrat de professionnalisation | Unification](#)

→ [Calculez le coût d'un contrat en alternance \(unification.fr\)](#)

Les essentiels

→ [Le numérique dans votre entreprise | unification](#)

→ [Les Essentiels illettrisme | unification](#)

→ [Les Défis d'Unif | Unification](#)



*Déléguée régionale :*  
**Mylène VANTOURS-BURGUIERE**

Pôle administratif

Delphine BOUQUEY / Céline FERNANDEZ  
Virginie MAURICE / Isabelle PETIT / Pauline SIMARD  
[nouvelleaquitaine@uniformation.fr](mailto:nouvelleaquitaine@uniformation.fr)

Conseillers

Laurent CHAIX : **64, 40**  
Benjamin COLY : **19, 23, 87**  
Anne-Sophie LIGER : **79, 86**  
Aurélie QUIEF : **16, 17**  
Sophie VIGUIER : **24, 47**

**33 GIRONDE**

Jennifer PLANCHON : adhérents sous CCN et structures IAE sans CCN  
Aurélie QUIEF : adhérents de moins de 11 ETP sans CCN  
Sophie VIGUIER : adhérents Mutualité, RGSS, Pôle Emploi et adhérents de 11 ETP et plus sans CCN

**Merci de votre attention**